



**PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général pour l'administration
du ministère de l'Intérieur
Délégation régionale**

**CONCOURS EXTERNE
D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL
DE 2^{ème} CLASSE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'OUTRE-MER**

- SESSION 2021 -

Épreuve écrite d'admissibilité

Mardi 30 mars 2021

L'épreuve consiste, à partir d'un texte d'ordre général d'une page au maximum ou de 300 à 350 mots en la réponse à 6 à 8 questions destinées à vérifier les capacités de compréhension du candidat et son aptitude à retranscrire et ordonner les idées principales du texte.

(Durée : 1h30 – Coefficient 3)

IMPORTANT

**IL EST RAPPELÉ AUX CANDIDATS QU'AUCUN SIGNE
DISTINCTIF NE DOIT APPARAÎTRE NI SUR LA COPIE NI SUR
LES INTERCALAIRES**

HARCÈLEMENT ENTRE ÉLÈVES

Dans le cadre scolaire, notamment en primaire et au collège, plus rarement au lycée, ces actes sont souvent commis par un groupe d'enfants à l'encontre d'un autre groupe ou d'un enfant seul que les autres considèrent comme différent (en raison de son physique, de sa personnalité, de ses centres d'intérêt...).

Ils se produisent le plus souvent loin du regard des adultes : dans un recoin de la cour de récréation, dans les rangs, pendant les interours, les toilettes, les vestiaires...

Attention à ne pas sous-estimer les répercussions que ces actes engendrent. Ces derniers tous répétés quotidiennement, fragilisent le quotidien de l'élève pris pour cible et empêchent tout épanouissement.

L'école : lieu de rencontre

L'école est un lieu de socialisation où les jeunes apprennent à vivre en groupe dans un environnement protégé qui leur garantit une certaine sécurité. Comme tout lieu de socialisation, l'école permet donc l'intégration par l'élève de certaines valeurs, de normes, que la société considère comme devant être respectées par tous. L'intériorisation de ces valeurs doit permettre à l'enfant de s'intégrer dans le monde social. L'école a donc un rôle d'inclusion. À l'inverse, le harcèlement induit généralement l'exclusion d'un élève par un groupe de pairs. De plus, la définition de ce phénomène introduit la notion de domination, de prise de pouvoir sur l'autre, valeurs qui ne sont pas considérées comme acceptables par le corps social.

Cette représentation collective de l'école qui en fait un lieu protégé, où l'on confie les enfants à une équipe d'adultes, pourrait expliquer pourquoi il est si difficile de penser le harcèlement en milieu scolaire. Les victimes et les parents ne comprennent pas qu'un tel phénomène puisse exister dans ce sanctuaire ; le personnel de l'Éducation nationale nie parfois le problème et refuse de se « mêler d'histoires d'enfants », relativisant la cruauté et la domination qui peuvent exister entre les élèves.

L'aspect psychologique

Ce qui est à l'origine du harcèlement diffère selon qu'il survient pendant l'enfance ou à l'adolescence. Lorsqu'un tel mécanisme s'installe, et qu'il n'a pas été décelé à temps, il risque de se reproduire à l'âge adulte. Plutôt qu'une analyse adaptée à chaque tranche d'âge, il sera question ici de mettre en lumière, d'une manière générale, les composantes du harcèlement moral au sein d'un groupe. Le dénominateur commun des individus désignés comme boucs émissaires tient à la volonté d'un groupe de les réduire à une différence qualifiée de nuisible ou dégradante pour son image. Celui-ci, ne pouvant s'y identifier, l'exclut. Cette exclusion par le groupe pourrait se traduire par de l'indifférence, mais ce n'est pas le cas. Le groupe harceleur s'organise pour créer un désert relationnel autour de sa victime. En outre, il prendra le soin de ne jamais afficher ouvertement ses pratiques, parce qu'il a conscience que ses actes sont répréhensibles. Il évitera le témoignage de tiers qui pourrait mettre un terme à ces brimades.

Quand un groupe a besoin de désigner un sujet comme différent, c'est-à-dire comme défaillant, c'est parce que cela fait écho à ses propres failles, ses impasses et ses blessures. Le groupe harcèle pour avoir bonne conscience, pour s'assurer qu'il est du bon côté, avec la majorité. Être en groupe contre l'autre permet de renforcer la cohésion : on s'unit contre un « ennemi » commun auquel on attribue tous les défauts que l'on n'assume pas. La conduite du groupe harceleur est dictée par la peur de la différence, de la singularité. Il n'y a pas de profil type du bouc émissaire, son seul tort est de croiser malencontreusement un groupe (ou un individu) qui traverse une crise identitaire niée.

À aucun moment, le groupe ne semble réaliser que toutes ces violences quotidiennes plongent la victime dans une grande souffrance. Il est trop occupé à panser ses propres blessures (au lieu de les penser) que le bouc émissaire a révélées.

Le Tiers absent : une place pour l'abus de pouvoir

Le harcèlement est une pratique perverse, dans la mesure où il y a une volonté d'assujettir l'autre. La réaction de la victime (révolte ou passivité) sera, en outre, utilisée par le harceleur pour la stigmatiser davantage. Le harceleur part du postulat qu'il détient la vérité sur l'autre, et il construit un piège autour de la victime dont elle ne peut s'échapper. D'où la nécessité d'un Tiers symbolique pour mettre un terme à cette pratique. Le pouvoir engendré par le nombre, par la position hiérarchique ou par la force physique facilite la pratique du harcèlement. C'est « l'union qui fait la force » ou « la loi du plus fort ». Les élèves harceleurs sont en manque d'un Tiers apte à poser un acte ou une parole symbolique, qui leur permettrait ainsi d'élaborer, de se réinscrire dans le processus de la pensée et (de) donner du sens aux angoisses dont ils sont l'objet. L'école peut endosser cette fonction symbolique lorsqu'elle est confrontée à cette problématique

Extraits de textes sur le harcèlement entre élèves parus dans le journal des psychologues (octobre 2010 n°283, pages 56 à 61).

Christine CAMUSET, Nathalie ZAMPIROLLO, avec la collaboration de Marie-Hélène RIVIERE, Carole WIART, Sylvia BERDIN.

A la lecture de ces extraits, vous devrez répondre aux questions suivantes :

1 / Quelles sont les raisons qui poussent un élève à exercer un contrôle ainsi qu'un acharnement sur un autre élève ?

2/ Donnez la définition de « bouc émissaire ».

3/ Déduisez et citez quelques exemples de conséquences (ou répercussions) sur l'élève harcelé.

4/ Pourquoi dit-on de l'école qu'elle est un lieu de socialisation ?

5/ Qu'est-ce qui permet à un harceleur d'avoir bonne conscience ?

6/ Pourquoi l'article parle de « tiers absent » ?

7/ Vous êtes directeur d'établissement, dans votre collège, vous êtes confronté à un cas de harcèlement moral, quelles sont les sanctions et les mesures que vous prenez, face à cette situation ? Développez vos arguments en une quinzaine de lignes.